

EN BREF

Les ministères de l'Éducation nationale et des Armées veulent développer les classes de défense et de sécurité globale

Le MENJS et le ministère des Armées ont signé le 16 décembre 2021 un protocole pour développer le dispositif des classes de défense et de sécurité globale, annoncent-ils dans un communiqué. Désormais, "chaque département bénéficiera d'au moins une classe de défense et le nombre de ces classes sera fortement augmenté". Les ministères indiquent qu'un "effort particulier sera apporté" en éducation prioritaire, dans les établissements d'enseignement adapté et en zone rurale isolée ou hébergeant un dispositif spécifique. Une classe de défense est le fruit d'un partenariat entre un collège ou un lycée et une entité militaire et "favorise par des moments d'échanges la transmission des valeurs républicaines, la culture de l'engagement et le sentiment d'appartenance à la communauté nationale". 420 classes de Défense existent actuellement (19 % en éducation prioritaire), concernant 10 500 élèves.

ETABLISSEMENTS - ÉCOLES | PÉDAGOGIE - NUMÉRIQUE | POUVOIRS PUBLICS - GOUVERNEMENT - PARLEMENT | SECOND DEGRÉ



Dépêche n° 664365

 1 MIN DE LECTUREPar [ERWIN CANARD](#)

Publiée le 17/12/2021 à 12h21

MENJS

ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

 [CONTACTER LE JOURNALISTE](#) [SUIVRE CE SUJET](#) [@AEFEDUC](#)